



**Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**  
Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

***Vademecum – Rapport final d'évaluation***

*Note préliminaire importante :*

Le rapport final d'évaluation doit être remis dans les 3 mois suivant la fin de l'expérimentation prévue par la convention. Le porteur de projet rendra par ailleurs une note de restitution finale sur l'expérimentation dans les mêmes délais.

Le rapport est avant tout destiné aux pouvoirs publics, ce qui impose à l'évaluateur de conserver une posture d'observateur externe. La capacité de l'expérimentation à éclairer les choix en matière de politiques publiques à venir dépendra directement de la qualité des informations produites dans ce document.

Le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou amendé par le porteur de projet.

Ce document a vocation à expliciter la façon dont le rapport final d'évaluation devra être rédigé par l'équipe d'évaluateurs.

Le rapport devra être un document rédigé et ne pourra pas consister en une liste d'informations brutes. Chacune des informations rapportées dans ce document devra être expliquée et justifiée de façon claire.

Le rapport ne sera pas seulement destiné à l'usage interne de la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) dans son rôle d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Il servira en effet de **référence pour transmettre les enseignements tirés de l'expérimentation** à tout acteur désirant mettre en œuvre une politique poursuivant des objectifs similaires et à un public plus vaste et non spécialiste, tant de la thématique que des méthodes d'évaluation. **Si elle doit témoigner du caractère scientifique de la démarche, la rédaction de ce rapport devra donc être différente de celle d'un article de recherche, et veiller à rendre accessibles et opérationnelles les conclusions auxquelles il parvient.**

Ce rapport comprendra obligatoirement :

- un résumé d'une page, de type *abstract* long d'article de recherche ;
- une note de synthèse de 4 à 6 pages dont le contenu est détaillé ci-après.

### ***Rappel terminologique***

**L'expérimentation sociale est une innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation.**

On entend par **déroulement de l'expérimentation**, l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre expérimental, c'est-à-dire celles relevant de la mise en œuvre concrète du dispositif expérimenté, mais aussi celles relevant du caractère spécifique à une expérimentation (par exemple la mise en place d'un comité de pilotage, les modalités de suivi et les interactions avec l'évaluation mise en place parallèlement au projet, etc.).

On entend par **dispositif ou programme expérimenté**, le dispositif tel qu'il aurait vocation à être répliqué (sur des territoires ou échelles différents) ou généralisé, en dehors de tout cadre expérimental.

**Le rapport final d'évaluation doit obligatoirement être déposé en ligne sur l'extranet du site <http://www.experimentationsociale.fr>**, grâce aux codes d'accès qui vous ont été communiqués. L'évaluateur informera la DJEPVA du dépôt du rapport par courriel à l'adresse [fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr) en précisant en objet : « Remise du rapport final APX\_XXX EVA » (ou APDOMX\_XX) en reprenant le numéro de référence du projet. Il est inutile de joindre votre rapport au courriel. Vous recevrez un accusé de réception par retour de courriel.

Le fichier transmis en format ZIP ne devra pas dépasser 10 Mo et comprendra :

- le **rapport final d'évaluation** en format Word. Il est ensuite destiné à être rendu public sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/> ;
- les éventuelles **annexes** (telles que fichier Excel qui n'auraient pu être intégrés au corps du rapport final) ;
- le **cadre de restitution financier** en format Excel et PDF revêtu de la signature de la personne habilitée (ce document ne sera pas rendu public) ;
- les pièces justificatives concernant les dépenses effectuées dans le cadre de l'expérimentation (liste jointe au cadre de restitution financier).

L'évaluateur adressera également **deux exemplaires** du **rapport final d'évaluation et de ses annexes** par courrier à :

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la vie associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative  
Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse  
95, avenue de France  
75650 Paris cedex 13

**Une fois le dépôt effectué sur l'[extranet](#) et par courrier, il est demandé à l'évaluateur de respecter un délai d'un mois avant de communiquer sur les résultats de l'évaluation afin que la DJEPVA puisse vérifier la conformité des éléments transmis et que porteur de projet et évaluateur puissent prendre connaissance de la note de restitution finale de leur binôme.**

À l'issue de ce délai d'un mois, l'évaluateur aura toute latitude pour rendre les résultats publics, organiser des actions de communication ou événements de valorisation du bilan de l'expérimentation (auxquels il pourra inviter la DJEPVA).

### ***Structure du rapport***

La rédaction du rapport final d'évaluation se fera dans le cadre (ci-joint) fourni par la DJEPVA.

Elle impliquera impérativement :

- de compléter la page de garde du rapport selon les données du projet en respectant strictement le format fourni ;
- de rédiger un résumé d'une page (maximum) dans le cadre fourni en page 4 (dont le contenu consistera en une version courte de la note de synthèse décrite plus bas) ;
- de rédiger une note de synthèse qui reprendra le plan du rapport final en proposant une synthèse des différentes parties ;
- de respecter les éléments de plan définis plus bas, en présentant le plan détaillé du rapport ;
- de fournir une bibliographie, ainsi qu'une liste des tableaux, graphiques et autres documents en annexe en fin de document. Des précisions quant à la nature des annexes attendues sont fournies dans la suite du document.

### ***Page de garde***

Renseigner la date de remise du rapport, le titre du projet et le nom de la structure évaluatrice

Renseigner la thématique de votre projet parmi la liste suivante :

- alternance ;
- ASE PJJ jeunes sous main de justice ;
- décrochage scolaire ;
- décrochage universitaire ;
- engagement des jeunes ;
- insertion professionnelle ;
- livret de compétences ;
- logement ;
- lutte contre les discriminations ;
- microcrédit ;
- mobilité internationale ;
- orientation ;
- réussite scolaire ;
- santé.

Renseigner le numéro de l'appel à projets et la date de lancement :

- AP1 / avril 2009 ;
- APDOM1 / août 2009 ;
- AP2 / octobre 2009 ;
- AP3 / décembre 2009 ;
- AP4 / juillet 2010 ;
- APDOM2 / mars 2011 ;
- APSCO4 / octobre 2012.

*Idem en page 2*

## ***Résumé***

---

Le résumé devra présenter une longueur d'une page au maximum, dans le cadre fourni. Il vise à donner un aperçu des principales conclusions du rapport final en reprenant les principaux éléments de la note de synthèse et en mettant en valeur les éléments clés.

## ***Note de synthèse***

---

La note de synthèse présentera une longueur minimale de 4 pages et une longueur maximale de 6 pages, et ne comprendra pas d'annexe. Elle pourra éventuellement comprendre une version simplifiée d'un nombre limité de tableaux statistiques clés.

Cette note doit permettre à un lecteur non spécialiste de connaître les résultats de l'évaluation et d'appréhender leurs fondements méthodologiques. Elle reprend le plan du rapport final, en proposant pour chaque partie une synthèse de son contenu.

## ***Plan du rapport***

---

Le rapport final n'a pas seulement pour but de décrire les conditions et les résultats de l'expérimentation en elle-même : il vise in fine à tirer des enseignements quant à l'instrument de politique publique expérimenté, et à préciser les conditions de validité de ces enseignements.

Concernant la structure du rapport, il conviendra de reprendre le plan et les titres définis dans le présent document (niveaux de titres I, II et 1, 2, ...), les sous-parties pouvant être adaptées à votre convenance. Le plan est présenté ici et **le détail des informations attendues est présenté sur la trame de rapport final en italique. Vous veillerez à ce que l'ensemble des informations évoquées soient présentes dans le corps du rapport.**

## **Introduction générale**

### **I. L'expérimentation**

#### **1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée**

- i. Objectifs du projet**
- ii. Action expérimentée**
- iii. Influence éventuelle de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet**

#### **2. Objectifs et modalités de l'évaluation**

- i. Problématique et méthodologie mise en œuvre**
- ii. Validité interne**
  - Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin
  - Données qualitatives
  - Recoupement des données

### **II. Enseignements de politique publique**

#### **1. Résultats de l'évaluation**

- i. Les publics touchés par l'expérimentation**
  - Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation
  - Adhésion du public ciblé au dispositif
- ii. Les effets du dispositif expérimenté**
  - Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire
  - Effets attendus et effets induits/inattendus
  - Gouvernance et coordination d'acteurs
  - Conclusion de la partie et mise en perspective

## **2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage**

### **i. Caractère expérimental du dispositif évalué**

### **ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle**

- **Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire**
- **Contexte expérimental**
- **Transférabilité du dispositif**

#### ***Coût du dispositif et analyses coût-bénéfice***

Si des éléments de coût du dispositif sont présentés par l'évaluateur, celui-ci veillera à ce que le coût calculé soit bien celui du dispositif lui-même (c'est-à-dire le coût du dispositif tel qu'il serait repris, en en précisant l'échelle, et non le coût dans le cadre de l'expérimentation). Les modalités de calcul devront être précisées. Si une analyse coût-bénéfices est menée, la méthodologie, les hypothèses retenues et leur impact sur les chiffres présentés devront être explicités, au besoin en présentant plusieurs hypothèses de travail.

## **Conclusion générale**

### ***Bibliographie et annexes***

---

Le rapport final doit être suffisamment concis pour être accessible à un public non spécialiste. Des annexes peuvent toutefois permettre d'apporter un éclairage sur les points suivants :

- tableaux statistiques autres que ceux présentant les résultats centraux de l'évaluation ;
- tableaux récapitulatifs des différents entretiens menés ;
- contenu des questionnaires ou grilles d'entretien ;
- supports de communication des évaluateurs rédigés pour l'expérimentation, documents d'explication de l'évaluation ;
- dans le cas de projets multisites, informations ou résultats spécifiques à chaque site.

A noter que les résultats présentés, bien qu'ils doivent être rendus accessibles à un public non spécialiste, doivent témoigner de la rigueur scientifique dans laquelle la démarche s'inscrit. Il est ainsi attendu, a minima, de toute évaluation présentant une mesure chiffrée de l'impact que les effectifs et les écart-types soient mentionnés dans les tableaux présentés. Les taux de réponse aux questionnaires seront également présentés et commentés.

De même pour toute démarche qualitative, les éléments ayant permis de formuler les conclusions doivent être précisés : citations d'entretiens, de documents analysés, descriptions de faits observés. Les modalités de sélection des personnes interrogées, ainsi que les conditions de déroulement des entretiens seront précisées en annexe.